



Droit immobilier: litige promoteur/proprietaire

Par **lolotixxx**, le **10/11/2010** à **09:33**

Bonjour,

j'ai acheté un appartement en VEFA

en 2007 à clermont ferrand. la reception a eu lieu en nov2009. sur le PV de reception, j'ai emis des reserves quand aux dimensions du garage; le promoteur a mandaté un expert qui a confirmer mes doutes: 15,5m² au lieu de 18m².en clair il manque 40cm en largeur sur toute la longueur du garage; le problème est qu'une voiture de categorie moyenne ne rentre plus dans le garage; le promoteur m'a demandé ce que je voulais pour compenser le préjudice; je lui ai demander une somme d'argent d'un montant minimum à la moitié du prix du garage. il m'as indiqué que somme trop élevé pour lui car il n'est pas le seul responsable (le maitre d'oeuvre est selon lui aussi responsable). pour info, le garage valait 13000€ a l'achat; d'apres le marché actuel sur clermont, aujourd'hui 1m²=1000€ soit 18000 €.après avoir fait plusieurs lettres recommandée sans reponse, que doit je faire aujourd'hui et comment m'y prendre? je suppose je pense que le prejudisce est important car le garage a perdu de sa fonctionnalité et le bien global(appart+cellier+garage) sera fortement déprecié en cas de revente avec un "garage" trop petit.merci d'avance pour votre réponse
laurent tixier@cg63.fr .tel 0633906438